



Déférence sémantique

Philippe De Brabanter

► **To cite this version:**

Philippe De Brabanter. Déférence sémantique. Laurent Perrin. Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Université Paul Verlaine, Metz, pp.379-406, 2006. <ijn_00083947>

HAL Id: ijn_00083947

https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00083947

Submitted on 4 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DEFERENCE SEMANTIQUE¹

[Paru dans L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Recherches Linguistiques, 28, Université de Metz]

Philippe De Brabanter
Institut Jean Nicod (CNRS-ENS-EHESS)

La présente étude est consacrée à l'usage du concept de *déférence* dans la théorie du langage. J'emploierai ce terme dans un sens technique, qui n'aura souvent qu'un rapport éloigné avec la déférence au sens courant. L'idée que je développerai est que le contenu sémantique d'une phrase énoncée se détermine souvent en fonction d'« états mentaux » (connaissances, croyances) attribués à d'autres personnes que le locuteur, personnes à qui, dirai-je, le locuteur *défère*. La première illustration met en scène un locuteur qui maîtrise mal un terme mais parvient néanmoins à parler de la chose que désigne ce terme. J'esquisserai une théorie selon laquelle c'est en s'appuyant sur d'autres locuteurs, plus compétents, que ce premier locuteur atteint son but. Cette description aura besoin d'être nuancée mais elle offre une bonne idée préalable de la *déférence sémantique par défaut*, que j'examine dans les sections 1 et 2. Dans la section 3, je présenterai une seconde forme de déférence sémantique, *délibérée* celle-ci, qui concerne des cas où un locuteur choisit d'indiquer, en recourant par exemple à une prosodie ou typographie marquée, qu'un segment de son énoncé doit être interprété selon les normes d'une langue particulière. Enfin, dans la section 4, je discuterai des rapports que la déférence sémantique entretient avec un phénomène polyphonique assez bien étudié, les citations qu'on peut nommer « hybrides ».

1. Déférence dans l'usage linguistique

François Recanati est sans doute le premier à avoir exploité la notion de déférence dans le champ de la réflexion linguistique. Il invoque la déférence à l'appui de la thèse que nous pouvons croire des choses que nous ne comprenons pas (cf Recanati 1997). En l'occurrence, Recanati met en application des intuitions et analyses de philosophes comme Hilary Putnam (1975, 1988) et Tyler Burge (2004,² 1986), qui sont à l'origine de la thèse dite de « l'externalisme ».

Putnam soutient que les significations linguistiques ne peuvent tout simplement pas être « dans la tête » des locuteurs (1975, 227). Autrement dit, les représentations mentales d'un agent, qui sont fonction de ses croyances et connaissances, ne suffisent pas à rendre compte des significations. Selon Putnam, il existe, dans l'activité langagière comme dans d'autres activités sociales, une *division du travail* entre « experts » et « non-experts » (1975, 227ff ; 1988, 22-26). Les experts ne forment pas nécessairement une classe institutionnalisée : ce sont des usagers qui connaissent les meilleurs critères d'identification de l'extension de certains termes. Sans les experts, des mots comme, par exemple, « orme », « arthrite » et « alternateur » seraient inutilisables puisque personne ne saurait avec précision à quoi les appliquer. Ce que veut dire Putnam, ce n'est pas que les locuteurs non-experts sont *incapables* d'employer de manière efficace les termes qu'ils maîtrisent mal. Ce qu'il soutient,

¹ Je remercie David Nicolas, Isidora Stojanovic et Neftali Villanueva, avec qui j'ai co-écrit un article sur la déférence dans la parole, article qui sert de soubassement à la présente contribution. Merci également à Steven Davis pour ses nombreux éclaircissements sur l'externalisme chez Burge, et à François Recanati et Sarah Pialetat pour leurs commentaires.

² Ce texte fondateur de Burge date de 1979. Nous renvoyons ici à la version reproduite dans Heil (2004).

c'est que, grâce aux experts, les usagers ordinaires sont en mesure d'employer ces termes, *malgré* la maîtrise imparfaite qu'ils en ont.

Un exemple : Putnam lui-même se dit incapable de distinguer les ormes des hêtres : s'il sait que les ormes ne sont pas des hêtres, sa représentation mentale se réduit dans l'un et l'autre cas à « arbre à feuilles caduques ». Dans sa tête, un même « concept » est associé aux deux arbres. Les théories classiques de la sémantique philosophique postulent ou présupposent que les significations linguistiques sont des concepts (des *intensions*) qui déterminent l'extension d'un terme. Elles sont donc forcées de dire que, pour de nombreux usagers du français, les termes « orme » et « hêtre » renvoient aux mêmes objets du monde puisqu'ils sont, chez ces locuteurs, associés à un même concept. Qu'ils parlent d'ormes ou de hêtres... ils parlent de la même chose ! Pour Putnam, cette conclusion est absurde. Bien plus raisonnable lui semble l'idée que c'est par rapport aux experts que la signification de « orme » et « hêtre » est déterminée, situation qui lui permet d'employer ces termes à bon escient pour désigner les « bons » arbres.

Burge a adopté des positions plus radicales encore que Putnam. C'est non seulement le contenu de nos énoncés, mais aussi celui de nos pensées qui dépend de l'environnement. Le contenu d'une pensée consiste, en gros, en des concepts articulés les uns aux autres. Justement, là où Putnam affirmait qu'il n'avait qu'un seul concept pour les ormes et les hêtres, Burge estime que Putnam a bien deux concepts, mais qu'il est incapable de les différencier, parce qu'il n'en a qu'une *conception partielle*. Donc, alors que Putnam croit penser la même chose quand il se dit « Les ormes sont des arbres à feuilles caduques » et « Les hêtres sont des arbres à feuilles caduques », il a en réalité, nous dit Burge, deux pensées différentes : le contenu de la première comporte le concept d'orme, celui de la seconde le concept de hêtre. En revanche, les experts compétents sont eux capables de différencier les ormes des hêtres, et c'est sur leur compétence que le non-expert s'appuie non seulement lorsqu'il parle de ces arbres, mais aussi quand il forme des pensées à leur sujet.

Les exemples dans lesquels il semble que le contenu de nos énoncés (ou pensées) est déterminé, en partie, par les connaissances et croyances d'autrui illustrent l'*externalisme social*. Mais il est d'autres cas où il semble que le contenu de nos énoncés (ou pensées) est déterminé, en partie, par la structure du monde naturel. Ces exemples illustrent l'*externalisme physique*. Putnam donne comme illustration les termes de substances naturelles. En français, on emploie le mot « or » depuis un millénaire environ. Dans le même temps, nos conceptions de l'or, ainsi que les procédures permettant de déterminer si tel objet est bien de l'or, ont considérablement évolué. Pourtant, celui qui disait « or » a toujours voulu parler de cette même substance. Et c'était déjà vrai du Romain qui disait « aurum » ou du Grec de l'Antiquité qui disait « chrysos ». L'extension des termes « or », « aurum » et « chrysos » est donc restée invariante. Or, si leur signification était fonction de la meilleure théorie disponible à un moment donné – de ce qu'il y a « dans la tête » des meilleurs experts –, alors, à chaque avatar de la théorie, le terme désignerait une autre extension, puisque la signification (l'*intension*) détermine l'extension. Ceci priverait la signification de sa vocation : nous donner un accès à la substance dont nous voulons parler. Pour Putnam, la conclusion est claire : la signification de « or » est restée constante, et la seule manière de comprendre cette constance est de voir que la signification dépend de l'environnement physique (1988, 30ff). Ceci fait des termes de substances naturelles et, plus largement d'espèces naturelles, des *désignateurs rigides*, idée déjà défendue par Kripke (1971).³

³ Je n'ai pu faire mieux qu'esquisser les origines théoriques de la notion de déférence dans la parole. Pour une introduction à l'externalisme et la déférence, voir Jacob (2004, 202-209) et Origgi (2004). Pour une étude approfondie des rapports entre les idées de Burge et la déférence, voir Davis (2000). Pour une critique de l'externalisme, voir Bilgrami (1992) et Chomsky (2000, surtout ch. 6 et 7).

1.1 De l'externalisme à la déférence sémantique

L'idée de déférence est sous-jacente dans les travaux de Putnam et Burge même si l'un et l'autre utilisent très peu ce terme. Toutefois, lorsqu'ils abordent l'externalisme *social* du moins, ils se plaisent à souligner que le « locuteur ou penseur moyen » peut être amené à s'en remettre aux experts (s'appuyer sur eux, se référer à eux) pour décider si tel anneau est bien en or ou si tel arbre est un orme ou un hêtre. Et ils notent également que la plupart d'entre nous serions prêts, dans des cas difficiles, à laisser corriger notre usage incorrect d'un terme que nous maîtrisons mal.

Toutefois, il s'agit ici d'une déférence *épistémique* plutôt que *sémantique*.⁴ En effet, il est question de personnes qui fondent leurs *jugements* sur celui d'un tiers considéré comme plus compétent ; on a peu affaire à des locuteurs qui demandent qu'on leur explique « la bonne signification ». Bien sûr, la déférence épistémique a des conséquences sémantiques, c'est l'essence même de la division du travail linguistique : pour une communauté donnée de locuteurs, ce sont les experts (et parfois le monde) qui fixent la signification de nombreux termes.

Recanati transforme cette déférence encore essentiellement épistémique en une catégorie proprement sémantique, qu'il va appliquer à un ensemble de cas où un agent n'a qu'une maîtrise imparfaite d'un terme ou concept. Imaginons que j'apprenne d'une source en laquelle j'ai toute confiance – disons un grand latiniste – que

- (1) La prose de Cicéron est truffée de synecdoques.

Je tiens cet énoncé pour vrai et fais donc mienne la croyance qu'il exprime. Pourtant, prenons que je ne sache que vaguement ce qu'est une synecdoque. Si je devais en donner une définition, je dirais « une figure de style », définition que je donnerais aussi pour « métonymie » ou « hyperbole ». Selon Recanati, ceci ne m'empêchera pas d'avoir une pensée concernant les synecdoques, pas les figures de style en général. Et c'est la déférence sémantique qui va pouvoir expliquer comment se construit le contenu de ma pensée et de chacune de mes énonciations de (1).

1.2 L'opérateur déférentiel

Selon Recanati, le mécanisme de la déférence sémantique repose sur un opérateur, l'*opérateur déférentiel*, qui transforme le concept ou l'expression sous sa portée en un autre concept ou expression.

L'opérateur déférentiel est comme un élément de la syntaxe mentale : chaque fois que j'ai une pensée au sujet d'une chose (objet, propriété, relation) dont je n'ai qu'une conception incomplète, l'opérateur déférentiel intervient automatiquement et procure ainsi à ma pensée un contenu au sens plein du terme (sinon, j'aurais une « quasi-pensée » au contenu incomplet, mais qu'est-ce ?).⁵ Dans la parole, l'opérateur déférentiel n'est pas explicité syntaxiquement. Il n'intervient que comme *constituant non-articulé* de mon énoncé.

1.2.1 Constituants non-articulés

Un constituant non-articulé est un élément des conditions de vérité d'un énoncé (ou de *ce qui est dit* par l'énoncé) qui n'a aucune contrepartie syntaxique dans la phrase. Il ne s'agit donc pas d'une ellipse (puisque l'ellipse laisse une trace dans la structure syntaxique). La

⁴ Pour cette distinction, voir Origgi (2004) et De Brabanter et al. (2005).

⁵ Pour une discussion des « quasi-croyances », voir Sperber (1996, 123-131 ; Sperber parle de « croyances réflexives »), Recanati (2000, ch. 18) et Origgi (2000).

contribution des constituants non-articulés n'est pas régie par la signification d'une expression linguistique ; elle dépend entièrement du contexte d'énonciation et relève donc de la composante pragmatique, non sémantique, de l'interprétation.

Pourtant, les constituants non-articulés influent sur les conditions de vérité de l'énoncé. Ils ne sont donc admis que par ceux qui estiment, contre la tradition, que les conditions de vérité ne sont pas exclusivement l'affaire de la sémantique, c'est-à-dire les tenants de la pragmatique vériconditionnelle, parmi lesquels on trouve notamment les théoriciens de la pertinence (Carston, Sperber, Wilson), Kent Bach et Recanati. Ces auteurs soutiennent que ce qui est dit par un énoncé est foncièrement sous-déterminé par son interprétation syntaxico-sémantique (= la signification de la phrase, par opposition à l'énoncé). Je me contente ici d'une illustration désormais classique, due à Bach. S'étant écorché le genou, un enfant se met à hurler. Sa mère lui lance :

(2) Oh ! Tu ne vas pas mourir!

Il semble difficile de soutenir – c'est pourtant ce que font certains sémanticiens de la ligne dure – que ce que dit la mère est que son enfant ne mourra pas (tout court), et que (2) est donc faux (puisque « tous les hommes sont mortels »). Il est bien plus vraisemblable que ce qui est dit (ce qui doit être évalué comme vrai ou faux), c'est que son enfant ne mourra pas *de cette écorchure*. Or, cet aspect des conditions de vérité de (2) ne correspond à aucun constituant de la phrase : il est fourni entièrement par le contexte d'énonciation, qui « enrichit » ainsi les conditions de vérité.

1.2.2 L'opérateur déférentiel comme constituant non-articulé

L'opérateur déférentiel est lui aussi un constituant non-articulé. Recanati (2000, 272) propose la notation suivante : « $R_x[\sigma]$ », où « R » est l'opérateur même, « x » indexe la personne ou le groupe par rapport auquel il s'agit d'interpréter l'expression, et « σ » désigne une expression ou un concept (je m'en tiendrai ici aux expressions). Appliqué à l'exemple (1), l'opérateur transforme le mot « synecdoques » en un symbole complexe « $R_{\text{latin}}[\text{synecdoques}]$ ». Cette modification touche ce que Recanati, après Kaplan (1990, 37), nomme le « caractère » de l'expression, une fonction qui, étant donné une expression, lui donne un contenu dans un contexte. Le caractère de « synecdoques » présent dans ma tête est trop vague pour produire le bon contenu. En revanche, le caractère de « $R_{\text{latin}}[\text{synecdoques}]$ » est une fonction qui, dans le contexte d'énonciation, donne au mot « synecdoques » le contenu que le latiniste lui attribuerait. Ce caractère est métalinguistique, mais le contenu qu'il détermine ne l'est pas : il y est bien question de *synecdoques*, pas de *ce que le latiniste appelle synecdoques*.

S'il devait apparaître que la prose de Cicéron est pauvre en synecdoques, (1) serait faux. Ce verdict assez intuitif n'est pourtant pas celui auquel on arriverait si le contenu de « synecdoques » ne reflétait que mes connaissances. Dans ce cas, le contenu de ma pensée ou de mon énonciation de (1) serait :

(1') La prose de Cicéron est truffée de figures de style,

et (1) pourrait bien être vrai même si cette prose se révélait pauvre en synecdoques.

Si je suis en grande partie d'accord avec l'analyse de Recanati, je pense néanmoins qu'elle attribue la mauvaise valeur à la variable « x ». Ce problème a fait dire au philosophe Andrew Woodfield qu'il n'y a pas déférence sémantique en (1). Woodfield (2000, 448) appuie son argument sur la situation suivante : Alf a appris de son instituteur que la prose de Cicéron est truffée de synecdoques, mot qu'il ignorait auparavant. Mais Alf ignore que son instituteur nomme systématiquement « synecdoques » ce qui sont en fait des métonymies.

Peu de temps après, Alf rencontre un grand latiniste qui connaît ses figures de style sur le bout des doigts, et la conversation suivante a lieu :

- (3) (a) Alf: « La prose de Cicéron est truffée de synecdoques ».
- (b) Latiniste: « Mais pas du tout ! Elle est riche en figures de style, c'est vrai, mais peu d'entre elles sont des synecdoques ».
- (c) Alf: « Ah bon ! Alors la prose de Cicéron n'est pas truffée de synecdoques ».

Selon Recanati, les phrases énoncées par Alf devraient s'analyser comme suit :

- (3) (a') La prose de Cicéron est truffée de R_{instit} [synecdoques]
- (c') La prose de Cicéron est truffée de R_{latin} [synecdoques]

En effet, Alf s'en remet d'abord à l'autorité de son instituteur, puis, acceptant sa correction, il défère au grand latiniste. Mais la proposition exprimée en (3a) concernerait alors des métonymies (puisque telle est la valeur sémantique de « R_{instit} [synecdoques] »), alors que celles exprimées en (3b) et (3c) concerneraient des synecdoques (puisque telle est la valeur sémantique de « R_{latin} [synecdoques] »). On devrait conclure qu'il n'y avait entre Alf et le latiniste pas tant un désaccord qu'un malentendu : ils ne parlaient pas de la même chose ! Et ce que nous prenions pour une modification des croyances d'Alf était en fait autre chose : en (3a), Alf affirmait à son insu que la prose cicéronienne regorgeait de métonymies, alors qu'en (3c), il nie qu'elle regorge de synecdoques : (3c) n'est aucunement la contradictoire de (3a).

Je conviens avec Woodfield que cette analyse entraîne des conséquences contraires à nos intuitions. Mais il est possible de l'amender sans remettre en question l'esprit de la théorie de Recanati : il suffit de distinguer entre les composantes épistémique et sémantique de la déférence. Au moment d'énoncer (3a), Alf défère épistémiquement à son instituteur, qu'il considère comme une autorité. Sur le plan sémantique, néanmoins, ce n'est pas à son instituteur, mais à la communauté des francophones (aux normes fixées par les plus experts d'entre eux) qu'Alf défère. Donc, même s'il se trompe en énonçant (3a) – erreur que confirme son acceptation de la rectification du latiniste – Alf parle déjà de synecdoques. Il n'y a donc aucun malentendu entre Alf et le latiniste, mais un authentique désaccord sur la fréquence des synecdoques chez Cicéron. Notons que si le latiniste lui-même se trompait sur la nature des synecdoques, cela n'aurait aucune conséquence : sémantiquement, ce n'est pas à l'« expert » le plus proche que s'en remet Alf, c'est aux normes de la communauté linguistique.

2. Déférence sémantique par défaut

L'exemple (1) illustre ce que, dans De Brabanter et al. (2005), nous avons appelé la *déférence sémantique par défaut*. Par facilité nous omettons l'adjectif « sémantique » dans la suite. La position développée au terme de la section précédente suggère la possibilité, même si ce n'est pas l'intention initiale de Recanati, de concevoir la déférence par défaut comme une notion qui saisit les conséquences sémantiques de notre appartenance à une communauté linguistique. Déferer par défaut, c'est, la plupart du temps inconsciemment (simplement parce que l'on fait partie d'une certaine communauté linguistique), s'appuyer sur les (meilleurs d'entre les) autres locuteurs pour l'interprétation d'un terme donné. Si je n'étais pas membre d'une communauté linguistique, je ne pourrais pas déferer au moment où je prononce « synecdoques ».

Mais c'est un fait que nous pouvons appartenir à plusieurs communautés linguistiques (bilinguisme, diglossie, pratique d'un « sociolecte », etc.). Cette réalité fait que la valeur de

« x » dans l'opérateur déférentiel peut, pour une même personne, varier d'un épisode de communication à un autre. Chaque contexte d'énonciation sélectionne la langue par rapport à laquelle les énoncés produits vont être interprétés (cf. Kaplan 1990, 19 ; Recanati 1979). Pour être interprétable, tout énoncé doit être identifié comme relevant de telle ou telle langue, sans quoi il n'y a pas d'énoncé au sens plein, il n'y a qu'une suite de sons ou de marques dépourvus de sens. L'« assignation à une langue » est une opération pragmatique préalable, qui peut être qualifiée de *pré-sémantique* puisqu'elle doit logiquement précéder l'interprétation du contenu sémantique. On peut la concevoir comme un « étiquetage » : aux énoncés qu'il nous revient d'interpréter, nous attachons une « étiquette » reprenant la langue pertinente pour l'interprétation : la *langue-source* (dorénavant « LS »).

De manière générale, la LS s'impose sans négociation ouverte entre les participants : aucun d'entre eux n'informe explicitement ses interlocuteurs qu'« on va parler français » par exemple . Il se fait simplement que l'on « s'est mis » à parler français, ce qui est montré (pas dit) par les quelques premiers mots que l'on vient de prononcer. C'est dans ce sens-là que la sélection de la LS se fait « par défaut ». Ceci ne signifie pas qu'aucun participant ne décide jamais de la LS. Prenons que je sois en vacances en Espagne et que je cherche mon chemin. Pour me renseigner auprès d'un passant, je vais décider de lui adresser la parole en espagnol plutôt qu'en français. Pareille gestion du « paramètre langue » est évidemment délibérée.

2.1 Portée de l'opérateur déférentiel et rapports entre langue et pensée

Comment la proposition défendue ci-dessus s'articule-t-elle à la position initiale de Recanati ? La première différence concerne la valeur du « x » dans l'opérateur « $R_x[\sigma]$ ». Chez Recanati, c'est un locuteur ou un ensemble de locuteurs. Dans De Brabanter et al. (2005), c'est une « langue ». Ce choix, nous l'avons fait pour éviter de perpétuer la confusion entre déférence épistémique et sémantique. Mais il semble légitime de considérer qu'un locuteur détermine un idiolecte, et un ensemble de locuteurs un dialecte, ce qui devrait assurer la traduisibilité du cadre recanatiens dans le nôtre. La seconde différence consiste en ce que, chez Recanati, l'opérateur déférentiel ne s'applique qu'aux termes peu ou mal compris par le locuteur. L'idée avancée dans De Brabanter et al. est que le même résultat (sélectionner la « bonne » extension) peut être obtenu en fixant un paramètre, la LS, qui touche l'énoncé *entier* : chaque fois que le locuteur emploie un terme mal maîtrisé, ce terme sera interprété non pas en fonction de ses croyances et connaissances sur l'extension du terme en question, mais en fonction du caractère que la LS lui attribue.⁶ Ceci veut dire que la valeur sémantique assignée au terme en question, sa contribution à la proposition exprimée, est déterminée par les normes de la LS. On aboutit ainsi au même résultat que Recanati pour chaque cas où la valeur du « x » dans son « $R_x[\sigma]$ » correspond à la LS.⁷

La « théorie de la LS », comme celle de Recanati, suppose un certain type de relation entre langage et pensée. J'explique : il semble raisonnable de faire l'hypothèse d'une adéquation entre contenu mental et contenu d'un énoncé. Ainsi, lorsque je pense que *p*, puis dis que *p*, le contenu de *p* est le même. De même, si je promets sincèrement que *q*, c'est que je pense pouvoir faire en sorte que *q* et crois que *q* bénéficiera au destinataire de ma promesse. Il s'agit chaque fois du même « *q* ». Dans *Direct Reference* (1993, 174-178), Recanati a proposé un *Principe de congruence* entre contenus de pensées et d'énoncés. Toute théorie qui accepte ce principe *et* assigne en même temps un rôle à la déférence par défaut postule par conséquent une certaine dépendance des contenus mentaux par rapport au

⁶ Sauf si le locuteur a délibérément *modifié* le paramètre langue. Nous abordons dans la section 3 une série de cas de ce genre.

⁷ Recanati lui-même a suggéré une interprétation de sa théorie proche de celle-ci (cf. 2000, 282 ; également 2001a).

langage. En effet, si je dis que p et si le contenu de p est déterminé (au moins partiellement) par déférence à certaines normes linguistiques, alors le contenu de ma pensée que p , s'il est bien le même, est lui aussi en partie dépendant de normes linguistiques.

Ceci nous entraîne-t-il sur la pente glissante d'une théorie qui affirme qu'on « pense dans une langue donnée » ? Je me contenterai de quelques observations. Tout d'abord, toute théorie qui souscrit à l'externalisme social est forcée de dire que les contenus mentaux sont en partie dépendants de normes linguistiques. Cette position est, par exemple, très claire chez Burge (voir aussi Davis 2000). On pourra toutefois signaler que Recanati, puisqu'il attribue une portée locale à l'opérateur déférentiel, fait face à un problème relativement circonscrit : il peut se contenter de dire que seuls les contenus de concepts liés à une expression mal maîtrisée sont déterminés linguistiquement. Dans les autres cas, ce pourraient être les contenus mentaux qui déterminent les contenus linguistiques. La théorie de la LS, en revanche, n'a pas cette marge de manœuvre : elle postule un isomorphisme quasi complet *sur la base de* normes linguistiques.

Ce postulat peut paraître inacceptable. Il semble impliquer que le Français pense en français et le Pakistanais en urdu : une version non édulcorée de l'hypothèse de Sapir-Whorf ! Je ne suis pas, à ce stade, en mesure de déterminer si la théorie de la LS me lie à cette hypothèse. Je voudrais toutefois faire deux remarques. (i) Si l'on admet l'externalisme physique, tous les termes d'espèces naturelles échappent déjà au relativisme linguistique. C'est ce que nous avons vu avec « or ». (ii) Il me semble judicieux d'adhérer à une théorie des concepts (au sens de « dossiers mentaux ») telle que celle développée dans Recanati (1993). L'idée de base est que les concepts peuvent naître dans l'esprit de diverses façons. Ainsi, je peux former un concept (très pauvre) de samovar, sur la base de ma première vision d'un samovar. Il est possible que je ne connaisse de cet objet ni le nom ni la fonction. Mais il y a aussi des concepts qui résultent directement d'expériences langagières. Ainsi, la première fois que j'ai lu le mot « externalisme », j'ai formé un concept qui n'avait au départ d'autre contenu que *théorie qui s'appelle « externalisme »*. Admettons que je conçoive néanmoins la pensée que « l'externalisme est une théorie philosophique ». Ma pensée visera bien, via l'occurrence de mon maigre concept d'externalisme, l'*externalisme* (et pas n'importe quelle théorie). Mais si le contenu de ma pensée concerne bien l'externalisme, ce n'est que *via* la signification du terme en français.

L'externalisme physique garantit un niveau minimal de traduisibilité entre énoncés (ou pensées) conçus par des agents liés à des communautés linguistiques distinctes. Quant aux concepts nés d'expériences langagières, leur existence a le mérite de montrer que l'idée d'une dépendance des contenus mentaux par rapport à des normes linguistiques n'est ni farfelue (puisque il semble bien qu'on acquière de nombreux concepts sur ce mode, cf Recanati 2000, 284), ni théoriquement effrayante. Au bout du compte, il se pourrait bien que l'isomorphisme postulé par la théorie de la LS ne soit guère problématique. Mais c'est là une chose que je suis loin d'avoir pu prouver.

2.2 Déférence par défaut à un « microdialecte »

Pour clore cette discussion de la déférence par défaut, je reprendrai à De Brabanter et al. (2005) un exemple qui montre que la LS n'est pas toujours, comme on pourrait le croire à la lecture de la littérature sur l'externalisme, une langue standard comme le français ou l'urdu.

Imaginons des jumelles, Natalya et Olga, élevées dans une région fort retirée. Leurs parents parlent le français standard, à ceci près que, dotés d'un curieux sens de l'humour, ils emploient systématiquement « poire » pour « pomme » et inversement en présence de leurs filles. Jusqu'à l'âge de six ans, les jumelles n'ont eu aucun contact avec des étrangers. Le

premier jour d'école, elles partagent leur déjeuner. Constatant avec envie que sa sœur a reçu une poire bien plus grosse que la sienne, Natalya dit à Olga :

(5) Oh la la ! Ta pomme est énorme !

Tout locuteur du français standard dirait qu'il s'agit d'une poire et, s'il était philosophe, jugerait que Natalya a produit un énoncé faux. Mais il se fait justement qu'il n'y a aucun francophone au sens strict dans la situation décrite. Les deux participantes emploient le microdialecte que leur ont appris leurs parents. Leur communauté linguistique ne comprend d'ailleurs qu'elles et leur parents (version malicieuse). Les jumelles ne sont pas même conscientes qu'il existe une communauté linguistique plus étendue dont les normes diffèrent (minimalement) de celles qu'elles ont acquises. Dès lors, quand Natalya ou Olga prononce « pomme » ou « poire », elles défèrent par défaut aux normes du dialecte parental, pas aux normes d'une communauté linguistique dont elles ne font pas partie. Voici deux représentations correctes de (5) :

(5_{mic}) [LS = microdialecte] : Oh la la ! Ta pomme est énorme !

(5_{Rx[σ]}) Oh la la ! Ta R_{microdialecte}[pomme] est énorme !

Ces deux représentations déterminent le même contenu que :

(5_{fra}) Oh la la ! Ta poire est énorme !

Ceci signifie que, quoi que puisse en penser un francophone pur jus, l'énoncé (5) est vrai.

Peut-être cette analyse ne convainc-t-elle pas tout le monde. Je la crois néanmoins très plausible. Natalya et Olga ont toujours déféré à leurs parents, seules autorités linguistiques dans leur environnement. Tant que leur communauté ne s'étend pas au-delà de leur famille, il n'y a personne d'autre à qui déférer. Il n'y a pas d'autre LS qui puisse être sélectionnée. Mais imaginons que la conversation qu'elles ont à l'école soit entendue par un francophone bon teint qui se fait un devoir de rectifier leur usage. Si les jumelles acceptent que cette personne est plus digne de confiance que leurs parents (si elles comprennent donc que ceux-ci leur jouaient un tour), elles adapteront leur usage de « pomme » et « poire » aux normes d'une communauté linguistique plus large, auxquelles elles déféreront par défaut. La prochaine fois que, fixant une poire, Natalya dira sans ironie à Olga que ce fruit-là est une énorme pomme, son énoncé sera faux.

On pourra objecter que la situation de Natalya et Olga n'est pas exceptionnelle. La plupart des enfants apprennent une langue commune d'abord dans un cadre familial où certaines des normes d'usage sont déviantes. C'est vrai. Mais notre théorie aide justement à comprendre que l'appartenance à une communauté linguistique est une propriété sensible au contexte. Un changement dans l'environnement du locuteur peut entraîner une modification de la communauté dont il relève. En général, dans des contextes monolingues en particulier, ces modifications sont mineures, de sorte que les valeurs de « x » sont souvent très semblables d'un contexte à l'autre. C'est précisément parce que les différences sont ténues que de nombreux linguistes sont tentés de ne pas en tenir compte et de dire que la LS est restée constante. Ce point de vue est légitime, mais à une seule condition : que l'on demeure pleinement conscient que les langues standard sont des idéalizations, des fictions utiles dans la pratique quotidienne du linguiste. Ce qu'apporte la théorie présentée ici, c'est – lorsque le besoin s'en fait sentir – une analyse à grain plus fin de la sensibilité de nos énoncés aux circonstances de leur énonciation.

Si nous avons construit un contexte tellement inhabituel autour de (5), si nous avons inclus des normes en contradiction avec celles du français standard, c'est pour souligner que la valeur de « x » ne peut y être le français standard. Mais cette sorte d'exagération n'est que pédagogique. La théorie défendue est valide même par rapport à des circonstances tout à fait banales.

Pour terminer, je voudrais indiquer que l'exemple d'Olga et Natalya a un intérêt supplémentaire : il montre que la maîtrise imparfaite n'est pas une condition nécessaire à la déférence par défaut : rien ne laisse penser que les jumelles aient du mal à distinguer les pommes des poires et qu'elles ne comprennent qu'incomplètement les mots « pomme » et « poire ». La décision d'étendre la déférence par défaut à l'ensemble des énoncés (via l'assignation d'une LS) a pour effet d'émanciper la déférence sémantique des contextes de maîtrise imparfaite qui sont à l'origine de son élaboration.

3. Déférence sémantique délibérée

Nous examinons maintenant une forme de déférence sémantique qui ne dépend pas de la thèse de l'externalisme. Comme la déférence par défaut, elle est explicable au moyen d'un opérateur déférentiel. Mais, contrairement à la déférence par défaut, elle ne consiste pas simplement en la sélection d'une LS dans un contexte d'énonciation : la déférence délibérée requiert une manipulation du paramètre langue.

Imaginez que Marie et Adelin se rendent à une soirée. Une connaissance leur y raconte sa mésaventure avec un médecin fou qui croyait que l'arthrite se manifestait par un fort mal de tête et des nausées, si bien qu'il disait « arthrite » là où vous et moi dirions « gueule de bois ». Le lendemain de cette fête bien arrosée, Marie a la gueule de bois. Se tournant vers son compagnon, elle lui dit, facétieusement :

(6) Tu pourrais m'apporter de l'aspirine ? J'ai une de ces arthrites !

Il y a entre le choix du lexème « arthrite » et la chose dont Marie veut parler une tension qu'on pourrait expliquer en invoquant la différence entre « dire » (signification littérale) et « vouloir-dire » (*speaker's meaning*). On dirait alors que Marie a, pour se faire comprendre, choisi de dire le faux. Cette violation patente de la présomption que les locuteurs disent le vrai (la maxime gricéenne de qualité) aurait incité son compagnon à construire une implicature conversationnelle selon laquelle elle souffrait non d'arthrite mais d'une terrible gueule de bois. Bref, ce qu'elle a dit en énonçant (6)⁸ porterait sur l'arthrite, tandis que ce qu'elle a voulu dire porterait bien sur une gueule de bois.

Cette analyse, qui ressemble à celle que donnait Grice de l'ironie verbale – dire une chose pour communiquer son contraire – n'est pas sans attrait. Je pense toutefois qu'elle est insatisfaisante et qu'il faut lui en préférer une autre, selon laquelle Marie a bel et bien dit le vrai.⁹ La raison principale de cette préférence est que l'analyse que je défends peut être

⁸ Par commodité, « (6) » renverra désormais seulement à la phrase où apparaît le mot « arthrite ».

⁹ La place manque pour développer la comparaison entre déférence délibérée et ironie. La piste la plus féconde me semble être celle-ci : l'ironie verbale consiste, en général, « à faire écho à une pensée ou un énoncé qui font l'objet d'une attribution tacite, et à exprimer à l'égard de cette pensée ou énoncé une attitude tacitement dissociative » (Wilson 2000, 433 ; voir aussi Wilson & Sperber 1992). En gros, l'ironie revient à simuler un acte illocutoire. Recanati (2000, 242) parle d'*illocutionary pretense*. Selon cette conception, (6) n'est pas un énoncé ironique. On peut toutefois penser, avec Recanati de nouveau, qu'il existe une seconde forme d'ironie verbale, « locale » celle-là. On aurait un acte de parole « sérieux » (pris en charge par le locuteur), dans lequel une petite partie est simulée. Recanati parle alors de *locutionary pretense*. Dans cette conception, (6) est une affirmation sérieuse (une tentative de dire quelque chose sur le monde), mais le choix de « arthrites » ne l'est pas. Je dois, faute de place, m'arrêter à ces quelques remarques.

élargie à une série de cas analogues à (6) que l'analyse à la Grice est incapable d'expliquer correctement. Je reviendrai sur la comparaison des deux analyses à la section 3.3.

Pour que la proposition exprimée par (6) soit vraie, il faut que la contribution sémantique de l'expression « une de ces arthrites » soit une gueule de bois. Comment cela est-il possible ? Commençons par écarter l'hypothèse d'une ambiguïté lexicale, qui conduirait à une prolifération incontrôlée de la polysémie. Chaque médecin fou ajouterait un sens (fantaisiste) au nom de chacune des maladies dont il a une conception erronée. Et pourquoi s'en tenir aux médecins fous et aux noms de maladie ? Il est plus raisonnable de dire que la contribution sémantique de « arthrites » se détermine par déférence au médecin fou. Cette déférence sémantique est ici *délibérée* puisque Marie a *choisi* d'employer le terme comme le fait le médecin fou.

Pour réussir un acte de déférence délibérée, il faut faire comprendre à son interlocuteur que tel ou tel segment de l'énoncé tombe sous la portée d'un opérateur déférentiel, et l'aider à assigner à la variable « x » la bonne valeur. Pour ce faire, l'énonciateur exploite des aspects du contexte : ici, il y a d'abord le fait que l'histoire du médecin fou a été racontée la veille (à Marie et Adelin ensemble) et qu'ils en ont reparlé. Il y a aussi le fait qu'il est manifeste pour Adelin que Marie a beaucoup bu, situation susceptible de se solder par une gueule de bois. Enfin, il y a l'emploi grammaticalement déviant du pluriel « arthrites » dans le SN « une de ces ___ ». Tous ces éléments sont susceptibles d'aider Adelin à saisir qu'il lui faut interpréter « arthrites » conformément aux normes de l'idiolecte du médecin fou.

L'exemple (6) peut être considéré comme canonique. Il est en tous points semblable aux cas de déférence « consciente » discutés par Recanati dans ses travaux fondateurs (1997, 2000, 2001a). En voici un :

(7) « Quine » n'a pas fini d'écrire son article.

Il faut imaginer que (7) est énoncé dans un contexte où il est mutuellement manifeste à Marie et Adelin que James croit que l'individu qui porte en réalité le nom de « McPherson » s'appelle « Quine ». Marie profite du fait qu'elle désire communiquer quelque chose au sujet de McPherson pour se moquer de James. L'intention de Marie est de parler de McPherson *et* de parodier James, et c'est ce qu'elle réussit à accomplir en déférant délibérément à l'idiolecte de James pour l'interprétation du syntagme sujet « « Quine » ».

On notera que, contrairement à (6), (7) comporte ce que les anglophones appellent des *scare quotes*, les guillemets qu'on utilise pour se distancier d'un choix de mot. Mais cette différence n'est pas importante parce que (i) on pourrait placer « arthrites » en (6) entre guillemets, sans rien modifier au contenu de l'énoncé et (ii) il faut considérer, avec Recanati, que les guillemets ne sont pas constitutifs de l'acte de déférence ; ils n'en sont qu'une indication, utile certes, mais facultative. Ce qui est important, c'est qu'en (7) comme en (6), Marie exploite des éléments du contexte (les guillemets en sont un, à l'écrit) pour faire comprendre qu'un constituant doit être interprété dans une langue différente.

En explicitant l'opérateur déférentiel, on obtient, pour (6) et (7) :

(6') J'ai une de ces $R_{\text{docteur-fou}}$ [arthrites]

(7') R_{James} [Quine] n'a pas fini d'écrire son article.

Ces représentations nous donnent une indication correcte du contenu sémantique de (6) et (7). En effet, « $R_{\text{docteur-fou}}$ [arthrites] » désigne ce que désigne « arthrites » dans l'idiolecte du docteur fou (= des gueules de bois), et « R_{James} [Quine] » désigne celui que désigne « Quine » dans l'idiolecte de James, à savoir McPherson.

On constate que les exemples canoniques de la déférence délibérée présentent les caractéristiques suivantes :

- (i) il y a modification du paramètre langue de l'énoncé
- (ii) on passe d'une LS standard à un idiolecte déviant
- (iii) on détecte une intention parodique ou ironique.

Je discuterai la question du changement de langue et de la nature de la *langue-cible* (ou « LC », la langue vers laquelle il y a déférence) en 3.2.

3.1 Plusieurs langues par phrase ?

L'analyse proposée pour les exemples (6) et (7) suppose la possibilité qu'une seule phrase énoncée puisse se voir attribuer plusieurs étiquettes langagières ($LS \neq LC$). Peut-être certains lecteurs auront-ils du mal à accepter cette proposition. Je la considère, quant à moi, tout à fait plausible, et cohérente avec l'idée déjà défendue plus haut que la LS est sensible au contexte. Par ailleurs, l'idée d'étiquettes langagières multiples n'est pas une création ad hoc de la théorie défendue ici. Les linguistes qui ont étudié l'alternance codique ont rencontré de nombreux cas où cette alternance a lieu au sein d'une seule et même phrase (*intrasentential code-switching*). Dans chacun de ces cas, deux parties (au moins) de la phrase reçoivent une étiquette différente :

- (8) Sometimes I start a sentence in English y termino en Español.

La première proposition conjointe est étiquetée « anglaise », et la seconde, y compris la conjonction, est étiquetée « espagnole ». L'étiquetage multiple est donc bien une réalité indépendante de la déférence délibérée.

3.2 Elargissement de la déférence délibérée

Dans l'article co-écrit avec I. Stojanovic, N. Villanueva et D. Nicolas, nous soutenons que la déférence délibérée s'étend au-delà des deux limites admises implicitement dans les travaux de Recanati (reprises aux points (i) et (ii) de la section précédente). J'ébauche ci-dessous les arguments que nous avançons à l'encontre de ces deux limites.

3.2.1 Déférence délibérée à une langue standard (*cf. exemples non « canoniques »*)

Imaginez un gourou qui, bien que reprenant la phonologie, l'orthographe, la grammaire et une bonne partie du lexique du français, choisisse néanmoins de redéfinir une classe entière de termes-clés (p.ex. « vie », « amour », « dévotion », etc.) de telle manière que les sens ordinaires de ces termes n'ont plus cours dans la communauté du gourou. Supposons qu'il s'adresse à ses ouailles et que son sermon soit retransmis sur sa chaîne de télévision par satellite. Au départ, le gourou parle directement à ses disciples. A un moment donné, toutefois, il fixe la caméra et, s'adressant, au « reste du monde », dit :

- (9) Le moment est venu d'embrasser le vrai amour et la véritable dévotion ; le moment est venu de tourner le dos à l'« amour » et à la « dévotion » que vous nourrissez dans vos cœurs immatures.

Nous soutenons que la LS du contexte où est énoncé (9) n'est pas le français standard, mais la langue de la secte (qui est largement semblable, mais pas identique au français). Toutefois, pour l'interprétation des mots « « amour » » et « « dévotion » », le gourou passe délibérément au français standard, ce qu'il indique par la structure en parallèle-contraste de sa phrase et par une intonation particulière (rendue ici par des guillemets).

3.2.1.1 *Déférence et polysémie*

Une objection que nous avons rencontrée à l'analyse ci-dessus consiste à dire que, en énonçant (9), le gourou n'a fait qu'exploiter la polysémie de « amour » et « dévotion ». Il paraît certes plus légitime d'invoquer la polysémie ici plutôt qu'en rapport avec (6) et (7). Toutefois, l'argument de la polysémie présuppose que la langue de la secte n'est qu'une *extension* de la langue standard. Dans cette extension, les sens ordinaires de « amour » et « dévotion » seraient inhibés, tandis que les sens conformes à la vision du gourou seraient fortement activés. Dans cette perspective, ce que ferait le gourou en énonçant la seconde partie de (9) reviendrait à réactiver le sens ordinaire de « amour » et de « dévotion ». Il serait faux dès lors de dire qu'il y a changement de langue.

Cette analyse n'est ni aussi simple ni aussi solide qu'elle n'y paraît. Notons pour commencer que le gourou a précisément redéfini ses termes en opposition au français standard. Il est dès lors peu plausible que la langue de la secte en soit une extension. Par ailleurs, même si l'on acceptait cette thèse de l'extension, la polysémie invoquée serait d'un genre très particulier, puisque les sens de « amour » et « dévotion » dans la LS ne figurent pas (encore) dans le lexique de la LC. Il s'agit au mieux d'une polysémie « en devenir ».

L'argument de la polysémie nous semble donc difficilement tenable. En tout cas, il n'explique rien. En revanche, notre hypothèse permet de rendre compte du processus d'enrichissement lexical et de l'impression que « quelque chose comme de la polysémie » est en jeu en (9). Comme on le sait, les créations de mots et de sens se produisent nécessairement dans la marge de la langue commune. Tant qu'elles n'ont pas été incorporées au « trésor commun », elles n'appartiennent pas à la langue commune. Certains lexicographes (cf. Rey-Debove 1997, 283-286) ont bien montré que les mots et sens nouveaux, lorsqu'ils sont employés dans des énoncés de la langue commune, *sont souvent signalés par des guillemets ou une prosodie particulière*, parce qu'ils sont ressentis comme des mots d'une autre langue. La déférence délibérée fournit une explication du processus diachronique par lequel des créations lexicales peuvent être intégrées au trésor commun : les locuteurs défèrent tant que l'expression reste étrangère ; puis, si l'assimilation a eu lieu – par exemple, si les sens nouveaux de « amour » et « dévotion » ont été intégrés au français –, ils cessent de déferer. A ce stade, et à ce stade seulement, on pourra véritablement parler de polysémie.

L'argument de la polysémie entraîne également une conséquence peu séduisante : le gourou, par simple décision de redéfinir certains termes dont la signification ordinaire ne le satisfaisait pas, a apparemment réussi à modifier le lexique du français ! L'argument semble donc exiger l'adhésion à ce que l'on nomme en anglais le « humpty-dumptyism », la conception selon laquelle chaque locuteur est en mesure de modifier les significations des mots de la langue commune, à la manière de Humpty-Dumpty dans *Au-delà du miroir*, qui, interrogé par Alice sur son usage déviant du mot « glory », réplique que ce mot « signifie ce que je choisis qu'il signifie – ni plus ni moins ». Notre analyse n'a pas ce genre de conséquences : un nouveau dialecte s'est formé autour du gourou, illustration du phénomène bien connu de diversification des langues (voir le destin du latin). Dans ce dialecte, une série de termes ont un sens conventionnel distinct de celui de leurs homonymes français. C'est aux normes de ce dialecte que le gourou et ses disciples s'en remettent lorsqu'ils emploient ces termes.

3.2.1.2 *Une illustration supplémentaire*

L'exemple (9) est essentiellement semblable à une classe d'énoncés où une citation *en langue étrangère* est intégrée à la syntaxe de la phrase enchâssante, de sorte que le segment cité n'est pas seulement mentionné mais aussi employé dans celle-ci :

- (10) Barthes described the book as “un choc historique” and “un repère nouveau et un départ pour l'écriture”. (*Times Literary Supplement*, 3 avril 2002, p. 9)

Quelles que soient les motivations sous-tendant le changement de langue (exactitude, couleur locale, étalage), nous avons bien affaire à un passage délibéré à une (autre) langue standard. Les exemples (9) et (10) démontrent en tout cas que la déférence délibérée n'est pas circonscrite à une catégorie particulière de LC.

3.2.2 *Déférence délibérée sans modification du paramètre langue ?*

Jusqu'ici, tous nos exemples de déférence délibérée comportaient un changement de langue. Je vais maintenant examiner une catégorie d'énoncés qui semblent porter la trace d'actes de déférence délibérée, alors même que le paramètre langue reste inchangé.

Supposons que Mariem, jeune juriste sans formation médicale, soit amenée, dans le cadre d'une journée de formation sur « les droits des patients », à visiter un service de cancérologie. Après une conférence sur les différents types de cancers, Mariem et ses collègues sont conviés à rencontrer des patients souffrant de cancers de la peau. Le médecin qui les accompagne leur indique occasionnellement de quelle affection précise souffre tel patient.

Pendant une pause, partageant son expérience avec des collègues, Mariem tente de déterminer avec précision contre quel cancer lutte le dernier patient rencontré. À un moment donné, elle se hasarde à dire :

- (11) Je ne pense pas qu'il souffre d'un « mélanome ». Ce serait plutôt un « carcinome spinocellulaire ».

J'ai utilisé des guillemets pour signaler que Mariem a prononcé ces noms de maladie avec une intonation particulière. Elle aurait tout aussi bien pu recourir à un commentaire métalinguistique :

- (11') Ce serait plutôt un carcinome spinocellulaire, comme dit le professeur Muche.

On a en (11) et (11') quelque chose qui ressemble à de la déférence par défaut. En effet, Mariem ne s'y connaît pas en cancérologie, et c'est pour cette raison qu'elle défère. Pourtant, je soutiendrai que nous avons bien affaire à de la déférence délibérée.¹⁰ Pourquoi ? Précisément parce que Mariem recourt à une intonation particulière ou un commentaire métalinguistique. Ces signaux montrent qu'elle est consciente de sa maîtrise imparfaite. Mais pareille conscience ne suffit pas à prouver qu'il y a déférence délibérée. Ce qui est décisif, c'est que Mariem utilise ces signaux pour rendre manifeste la dimension déférentielle de ses intentions communicatives. Lorsqu'un locuteur défère par défaut, en revanche, l'acte de déférence n'est pas signalé, parce qu'il n'entre *pas* dans ses intentions communicatives (c'est bien en cela qu'il s'agit de déférence *par défaut*).

Mais à qui Mariem défère-t-elle ? On pourrait penser que le contexte montre clairement que Mariem défère aux cancérologues qui ont assuré sa formation accélérée. C'est tout à fait vrai. Mais c'est *épistémiquement* que Mariem défère à ces médecins. Elle s'en remet à leur compétence et à leur jugement quand il s'agit de décider de quel cancer souffre un patient. En revanche, d'un point de vue sémantique, Mariem défère à la LC sélectionnée, en l'occurrence le français standard. Ceci se vérifierait immédiatement s'il apparaissait que le professeur Muche attribue un sens même légèrement déviant à « carcinome » : ce n'est pas ce sens-là

¹⁰ Si cette hypothèse est correcte, alors on aura montré que déférence sémantique et maîtrise imparfaite d'un terme sont des phénomènes indépendants : il peut y avoir déférence par défaut sans maîtrise imparfaite (cf. Olga et Natalya) et déférence délibérée avec maîtrise imparfaite.

qui aboutirait dans les énoncés de Mariem mais la signification conventionnelle du terme en français.

Je soutiens donc qu'il y a ici déférence délibérée alors même que (i) la LC est la (une) langue standard – nous avons déjà vu cela en (9) et (10) – et (ii) *il n'y a pas de modification du paramètre langue* : la langue qui régit l'interprétation de « mélanome » et de « carcinome spinocellulaire » n'est autre que la LS. Ce second point implique aussi que, contrairement à ce qui se passe en (6)-(7), l'acte de déférence délibérée n'a aucun impact visible sur les conditions de vérité de l'énoncé.

L'exemple (11) suggère quelques nuances utiles. En particulier, il semble judicieux d'abandonner l'idée que tout acte de déférence délibérée entraîne un changement de langue. Dans De Brabanter et al. (2005), nous aboutissons à la définition suivante :

L accomplit un acte de déférence délibérée si et seulement si:

- (a) L produit un énoncé *u*;
- (b) L exploite certains aspects du contexte pour attirer l'attention sur la langue qui régit l'interprétation de *u* ou (plus souvent) d'un segment de *u*;
- (c) L a l'intention que son exploitation des ressources du contexte soit reconnue par son auditoire comme faisant partie des intentions communicatives sous-tendant l'énonciation de *u*.

Cette définition a l'avantage de permettre, sans l'exiger, la modification du paramètre langue. De plus, tous les cas conformes à la définition restent représentables au moyen de l'opérateur différentiel. Voici notre analyse pour (11):

- (11₁) Je ne pense pas qu'il souffre d'un $R_{\text{fra-standard}}[\text{mélanome}]$. Je crois plutôt que c'est un $R_{\text{fra-standard}}[\text{carcinome spinocellulaire}]$.

L'opérateur différentiel indique, comme il convient, que les expressions entre crochets doivent être interprétées en vertu des normes du français standard.

3.3 Retour sur l'analyse "à la Grice"

J'affirmais au début de la section 3 que l'analyse défendue dans la présente contribution est supérieure à une analyse de type gricéen (désormais, « analyse gricéenne »). J'ai maintenant de quoi étayer cette affirmation. Comme je le suggérais plus haut, le défaut principal de l'analyse gricéenne est qu'elle ne peut pas être étendue à un ensemble de cas qui paraissent être de même nature que les exemples « canoniques ». Commençons par (9), l'exemple du gourou. Selon l'analyse gricéenne, il faut distinguer entre un dire manifestement faux et peu pertinent et un vouloir-dire qui « répare » les défauts du dire. En (6) et (7), ce dire correspond au contenu littéral, de l'énoncé. La constatation de son inadéquation entraîne la construction d'implicatures conversationnelles qui aboutissent à un vouloir-dire approprié. S'agissant de (9), cette approche donnerait à peu près ceci : les termes « amour » et « dévotion » seraient d'abord interprétés littéralement – dans la LS. Ensuite seulement, par la construction d'implicatures, l'auditoire accéderait au vouloir-dire du gourou. Mais cette analyse a l'inconvénient de requérir que le gourou se soit contredit, puisque, au niveau du dire, il enjoindrait le monde simultanément à embrasser l'amour et la dévotion et à leur tourner le dos. Or, on n'a pas du tout l'impression que le gourou commette une faute de logique. Pour ce qui est de (10), l'inadéquation de l'analyse gricéenne est plus flagrante encore. Puisqu'elle exclut l'idée d'un changement de langue au niveau de la proposition exprimée, il faut en conclure qu'il n'est pas possible de *dire* quelque chose en énonçant (10). Des segments

comme « un choc historique » doivent être interprétés dans la LS (l'anglais), langue dans laquelle ils n'ont *aucune* interprétation. Quant à (11), enfin, comme on n'y trouve aucune violation (pertinente) d'une maxime gricéenne, il n'y a rien qui puisse déclencher une quelconque implicature conversationnelle. On est donc incapable de rendre compte de « l'acte de mise en évidence de termes » (que j'interprète comme un acte de déférence délibérée) accompli par Mariem. Conclusion : il n'est pas légitime d'étendre l'approche gricéenne au-delà des exemples canoniques. Mais alors, il n'y a pas non plus de bonne raison de la maintenir pour ceux-ci. Cette manœuvre conservatrice présenterait les inconvénients suivants : (i) on se priverait d'un principe explicatif général largement justifié par ailleurs : l'assignation à une langue ; (ii) on masquerait ainsi les similitudes profondes entre cas canoniques et non-canoniques ; (iii) il resterait encore à élaborer une explication des cas non-canoniques.

4. Rapports entre déférence délibérée et citation hybride

Dans cette dernière section, je donne une idée des rapports qu'il y a entre la déférence délibérée et certains aspects d'un phénomène polyphonique bien étudié, la citation. Je montrerai que les expressions sur lesquelles un locuteur défère délibérément sont assimilables à un type de citation particulier, que je nomme *citation hybride*. Les citations hybrides sont des séquences qui, non seulement font écho à des entités linguistiques ou discursives, mais accomplissent également leur fonction linguistique ordinaire.¹¹ Autrement dit, si les énoncés où apparaissent de telles séquences étaient privés de leur dimension échoïque ou citative, ils continueraient à fonctionner normalement du point de vue syntaxique et sémantique.

Recanati (2000, ch. 19 et 20 ; 2001b) propose de distinguer *échos cumulatifs* et *échos non-cumulatifs*. Les premiers sont des citations hybrides qui impliquent logiquement leur pendant non-échoïque (marqué « n-é » ci-dessous). Il en va ainsi de :

(12) Les partisans du Non voulaient « secouer la France ».

Si (12) est vrai, alors (12_{n-é}) est vrai également :

(12_{n-é}) Les partisans du Non voulaient secouer la France.

Quant aux échos non-cumulatifs, ce sont des citations hybrides qui n'impliquent pas logiquement leur pendant non-échoïque. Les exemples canoniques (6) et (7) de déférence délibérée fournissent une excellente illustration de l'écho non-cumulatif. À l'inverse, les exemples semblables à (11) sont cumulatifs. Par exemple, (6) n'implique pas (6_{n-é}), tandis que (11) implique (11_{n-é}) :

(6) Tu pourrais m'apporter de l'aspirine ? J'ai une de ces arthrites !

(6_{n-é}) J'ai une de ces arthrites

(11) Je ne pense pas qu'il souffre d'un « mélanome ». Ce serait plutôt un « carcinome spinocellulaire ».

(11_{n-é}) Je ne pense pas qu'il souffre d'un mélanome. Ce serait plutôt un carcinome spinocellulaire.

¹¹ Le locus classicus de la citation hybride en français est le chapitre 6 de Rey-Debove (1997) sur la *connotation autonymique*. Pour un panorama récent et détaillé, et plutôt philosophique, voir le n° 17 du *Belgian Journal of Linguistics*.

Ce qui est déterminant c'est le comportement de la variable « x » de l'opérateur déférentiel. Si sa valeur reste inchangée, il y a cumulativité ; si elle varie, il y a non-cumulativité.

Nous avons déjà dit que la langue d'interprétation (la valeur de « x ») est un paramètre du contexte. Mais ce n'est pas le seul. Recanati (2001b, 679) choisit de représenter un contexte comme un « un triple $\langle L, s, c \rangle$ où L est une langue, s une situation d'énonciation comprenant un certain nombre de paramètres, et c une circonstance d'évaluation ». Les paramètres de s sont des éléments (locuteur, destinataire, temps, lieu) qui permettent d'assigner une valeur sémantique aux expressions déictiques. La circonstance c est le « monde possible » par rapport auquel une valeur de vérité est attribuée à l'énoncé.

Jusqu'ici, j'ai parlé uniquement de la modification de la langue-source L . Mais les deux autres paramètres, s et c , peuvent également basculer. Je donne deux brèves illustrations. La première est issue d'un article du *Monde* ; il y est question d'un travailleur algérien, Amor, qui s'exprime sur la montée du racisme en Corse, où il habite :

- (13) Amor le beau gosse, celui qui ne roule plus jamais dans une belle voiture « parce qu'on me regarde à l'envers, comme j'avais une amie corse », [...]. (*Le Monde*, 3 janvier 2005, p. 6)

Il y a ici modification du paramètre s , de la situation d'énonciation du journaliste à celle d'Amor, dont les propos sont rapportés. C'est en fonction de cette dernière situation que les mots ou marques sensibles à s (déictiques) vont recevoir leur valeur sémantique : ici, « me », « je » et le « -s » de la première personne désignent Amor et pas le journaliste. Notons que si ces exemples sont relativement peu fréquents en français, ils abondent en anglais, en particulier dans le registre du journalisme écrit (voir Cumming 2005).

Dans l'exemple suivant c'est la circonstance c qui varie. Clyde dit à Bonnie :

- (14) Je t'emmène faire un tour dans « mon bolide » !

Clyde et Bonnie savent que le véhicule en question n'appartient pas à Clyde (il lui a été prêté par un ami) et qu'il est vraiment lent. En revanche, Bonnot, une connaissance mutuelle, est persuadé que la voiture en question a été achetée par Clyde et que c'est un bolide. On ne peut pas prétendre ici que L ou s ait été modifié : les mots « mon » et « bolide » ont le même sens pour Bonnot que pour Bonnie et Clyde, et « mon » ne doit pas être interprété selon une situation où Bonnot serait énonciateur ; le possessif renvoie bien à Clyde.

C'est donc la circonstance d'évaluation qui est modifiée : la description entre guillemets ne reçoit pas son extension dans le monde tel qu'il est (*actual world*) mais dans celui des croyances de Bonnot (son *belief-world*). Dans ce monde, la description « bolide appartenant à Clyde » s'applique correctement au véhicule dont parle Clyde. Ainsi, en modifiant c et en informant Bonnie de cette modification, Clyde parvient à inviter Bonnie à faire un tour dans le tacot qu'on lui a prêté.¹²

Pour clôturer cette section, je mentionnerai que Recanati (2000, 300-304) propose un opérateur général pour toutes les modifications d'un paramètre contextuel. Je n'ai toutefois pas la place pour discuter cette élaboration assez complexe.

¹² On constatera que les exemples (6) et (7) pourraient être analysés sous l'angle d'une modification de c aussi bien que de L : le médecin fou *croit* que cette affection, c'est de l'arthrite, et James *croit* que ce type (McPherson) s'appelle « Quine ». Cette double possibilité d'analyse ne remet pas en question, me semble-t-il, l'approche largement recanatiennne présentée ici.

5. Conclusion

J'espère avoir pu convaincre le lecteur de l'utilité du concept de déférence sémantique. La proposition centrale, déjà défendue dans De Brabanter et al. (2005), est de comprendre la déférence sémantique comme la sélection d'un paramètre langue pour l'interprétation (d'une partie) d'un énoncé – que cette sélection s'opère par défaut ou soit effectuée par un locuteur. J'ai montré que la question principale n'était ni (i) quel type de langue a été sélectionné (de l'idiolecte déviant à la langue standard), ni (ii) s'il y avait modification du paramètre langue, mais qu'il fallait déterminer s'il entraînait dans les intentions communicatives du locuteur de mettre en avant la langue d'interprétation. C'est ce dernier critère qui détermine s'il y a déférence seulement par défaut ou, au contraire, de manière délibérée.

La déférence sémantique jette un éclairage indispensable sur des types d'énoncés fort divers, mais qui partagent néanmoins tous la caractéristique suivante : on ne peut déterminer *ce qui est dit* par leur énonciation qu'en déférant à des normes extérieures aux croyances et connaissances du locuteur. Un cadre d'analyse gricéen serait incapable de montrer ce que tous ces énoncés ont en commun. De plus, il n'éclairerait pas les liens étroits qui existent entre déférence délibérée et citation hybride : la citation hybride inclut et dépasse la déférence délibérée, puisqu'elle s'appuie souvent sur une modification d'un autre paramètre contextuel que celui de la langue.

Toutes ces raisons me font croire à la légitimité explicative de la déférence sémantique.

Références

Belgian Journal of Linguistics, 17: *Hybrid Quotations*.

BILGRAMI A. 1992, *Belief and Meaning*, Blackwell, Oxford/Cambridge, Mass.

BURGE T. 1986, « Intellectual norms and foundations of mind », *Journal of Philosophy* 83, 697-720.

BURGE T. 2004, « Individualism and the mental », in HEIL J. (éd), *Philosophy of Mind. A guide and anthology*, Oxford University Press, p. 428-477.

CHOMSKY N. 2000, *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge University Press.

CUMMING S. 2005, « Two accounts of indexicals in mixed quotation », *Belgian Journal of Linguistics* 17, 77-88.

DAVIS S. 2000, « Social externalism and deference », in SPERBER D. (éd), *Metarepresentations. A Multidisciplinary Perspective*, Oxford University Press, p. 361-388.

DE BRABANTER P., NICOLAS D., STOJANOVIC I. & VILLANUEVA FERNANDEZ N. (2005), « Deferential Utterances », accessible sur www.interdisciplines.org.

JACOB P. 2004, *L'intentionnalité. Problèmes de philosophie de l'esprit*, Odile Jacob, Paris.

KAPLAN D. 1990, « Dthat » et « Thoughts on demonstratives », in YOURGRAU P. (éd), *Demonstratives*, Oxford University Press, p. 11-33 et 34-49.

KRIPKE S. 1971, « Identity and necessity », in MUNITZ M. K. (éd), *Identity and Individuation*, New York University Press, p. 135-164.

ORIGGI G. 2000, « Croire sans comprendre », *Cahiers de philosophie de l'université de Caen*, 34, 191-202.

ORIGGI G. 2004, « Croyance, déférence et témoignage », in PACHERIE E. & PROUST J. (éds), *La Philosophie cognitive*, Éditions Ophrys, Paris, p. 167-183.

PUTNAM H. 1975, « The meaning of 'meaning' », in *Mind, Language and Reality. Philosophical Papers, volume 2*, Cambridge University Press, p. 215-271.

PUTNAM H. 1988, *Representation and Reality*, MIT Press, Bradford Books, Cambridge, Mass.

RECANATI F. 1993, *Direct Reference. From Language to Thought*, Blackwell, Oxford, UK/Cambridge, Mass.

RECANATI F. 1997, « Can we believe what we do not understand? », *Mind and Language* 12, 84-100.

RECANATI F. 2000, *Oratio Obliqua, Oratio Recta : An Essay on Metarepresentation*, MIT Press, Bradford Books, Cambridge, Mass.

- RECANATI F. 2001a, « Modes of presentation: perceptual vs. deferential », in NEWEN A., NORTMANN U. & STUHLMANN-LAEISZ R. (éds), *Building on Frege: New Essays on Sense, Content, and Concept*, CSLI Publications, p. 197-208.
- RECANATI F. 2001b, « Open quotation », *Mind* 110, 637-87.
- REY-DEBOVE 1997, *Le Métalangage*, Armand Colin, Paris.
- VILLANUEVA FERNANDEZ N. à paraître, « Deferential concepts and opacity ».
- WILSON D. & SPERBER D. 1992, « On verbal irony », *Lingua* 87, 53-76.
- WILSON D. 2000, « Metarepresentation in linguistic communication », in SPERBER D. (éd), *Metarepresentations. A Multidisciplinary Perspective*, Oxford University Press, p. 411-448.
- WOODFIELD A. 2000, « Reference and Deference », *Mind and Language* 15, 433-451.